

Chiffres Clés

Valeur liquidative au 30/11/2023 :	1075,92 €
Encours du fonds :	0,9 M€
Encours du fonds maître :	7142,9 M€

Profil de risque et de rendement

Echelle de risque *



RISQUE FAIBLE

RISQUE FORT

Gestionnaire financier du fonds maître



Caractéristiques

Code ISIN : FR00140086S2
Forme juridique : FCP de droit français
Classification AMF : Néant

Nourricier du fonds maître : Pictet - Global Environmental Opportunities Z
Le fonds est investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de classe Z en euro du fonds Pictet - Global Environmental Opportunities, compartiment de la Sicav Pictet. Le reste sera investi en liquidité.

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de création : 6/5/2022

Fréquence de valorisation : Hebdomadaire

Devise de cotation : EUR

Frais de gestion max du fonds : 2,20 % TTC

Frais de gestion max du maître : 0,75 % TTC

Heure limite réception des ordres : 11:00

Droit d'entrée max : 4%

Société de gestion : Myria AM

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Objectif de gestion du fonds maître Pictet - Global Environmental Opportunities Z

Le Compartiment applique une stratégie de croissance du capital, en investissant principalement dans des actions, ou dans toute autre valeur mobilière liée et/ou assimilée aux actions, émises par des sociétés à travers le monde. Il investira principalement dans des titres émis par des sociétés actives le long de la chaîne de valeur de l'environnement, comme par exemple dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture, de l'énergie propre ou de l'eau.

Principaux risques du fonds

Risque de perte en capital, risque lié à la garantie, risque de change, risque lié aux actions, risque de volatilité, risque inhérent aux marchés émergents, risque lié au statut QFII, risque lié au statut RQFII, risque inhérent à Stock Connect, risque de taux de change chinois, risque de prêt de titres, risque de prise et de mise en pension, risque lié aux instruments financiers dérivés, risque lié aux titres de financement structuré (l'ensemble des risques est disponible dans le prospectus)

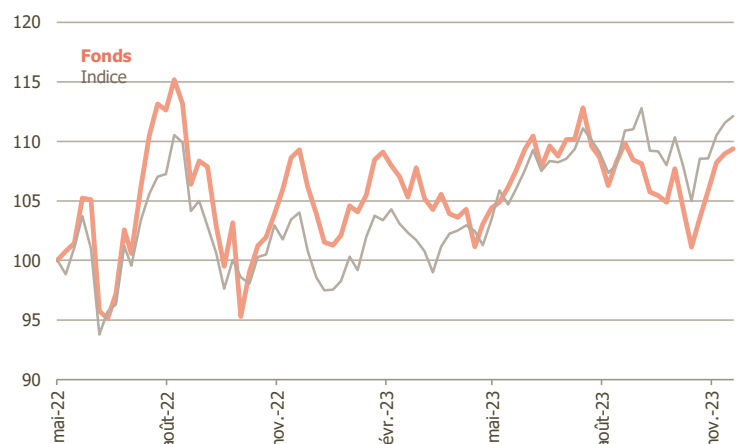
Performances nettes en €

Source : SIX Financial Information

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

Indice : MSCI World (en euros, dividendes réinvestis)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.



Cumulées	1 mois	2023	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	8,1%	8,0%	0,1%	-	-
Indice	6,8%	15,4%	6,6%	-	-

Annuelles	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds					
Indice					

Indicateur de risque

Source : SIX Financial Information

Volatilité du fonds sur 3 ans (156 semaines)

Non disponible

* L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie antérieure ou ultérieure à cette dernière. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

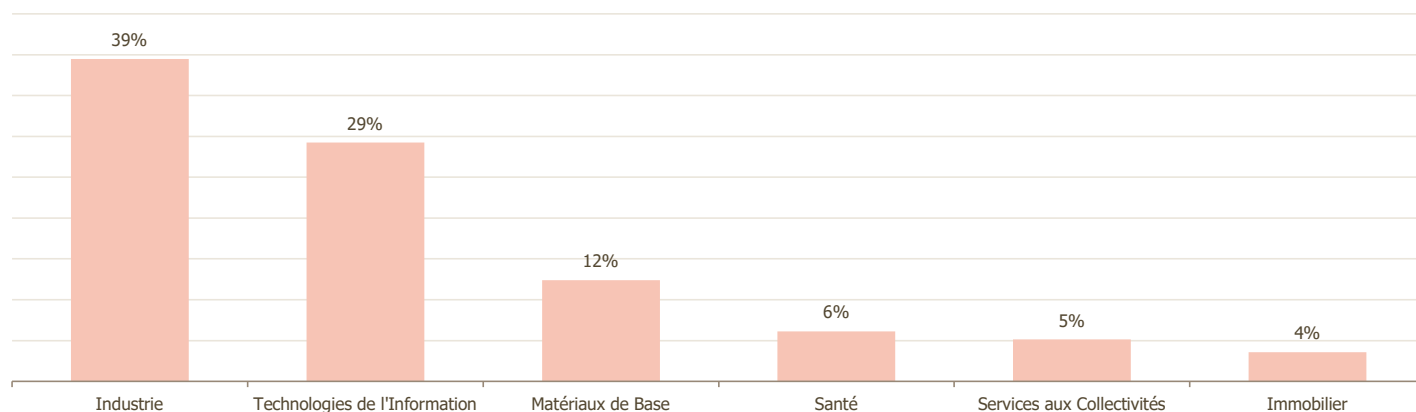
Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusive. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/règlement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/règlement du fonds, le document d'information clé (DIC), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de

15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

Allocation des actifs du fonds maître

(source gestionnaire financier)

Repartition sectorielle



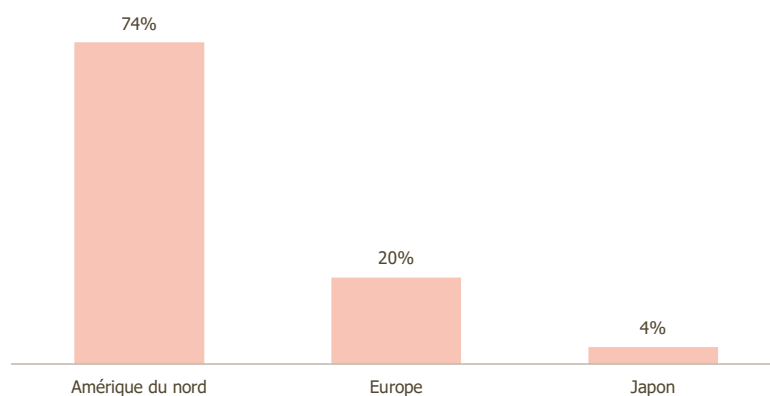
Principales positions

Libellé	
Synopsys Inc	4,4%
Republic Services Inc	4,3%
Cadence Design Sys Inc	4,0%
American Water Works Co Inc	3,8%
Eaton Corp Plc	3,7%
Agilent Technologies Inc	3,4%
Waste Connections Inc	3,4%
Waste Management Inc	3,4%
Schneider Electric Se	3,2%
Ptc Inc	3,1%

Poids des 10 principales lignes : **37%**

Nombre de titres en portefeuille : **43**

Répartition par zone



Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

Données ESG du fonds maître (trimestrielles au 30/09/2023)

(Source Pictet Asset Management)

Limites planétaires et zone de sécurité pour les activités humaines

Les 9 limites à ne pas dépasser

En 2009, une équipe internationale de 26 chercheurs, menés par Johan Rockström du Stockholm Resilience Centre et Will Steffen de l'Université nationale australienne, publiait un article dans les revues Nature et Ecology and Society, dans lequel elle identifiait 9 **limites planétaires (planetary boundaries)** à ne pas dépasser si l'humanité veut pouvoir se développer dans un **écosystème sûr**, c'est-à-dire évitant les modifications brutales, non-linéaires, potentiellement catastrophiques et difficilement prévisibles, de l'environnement.

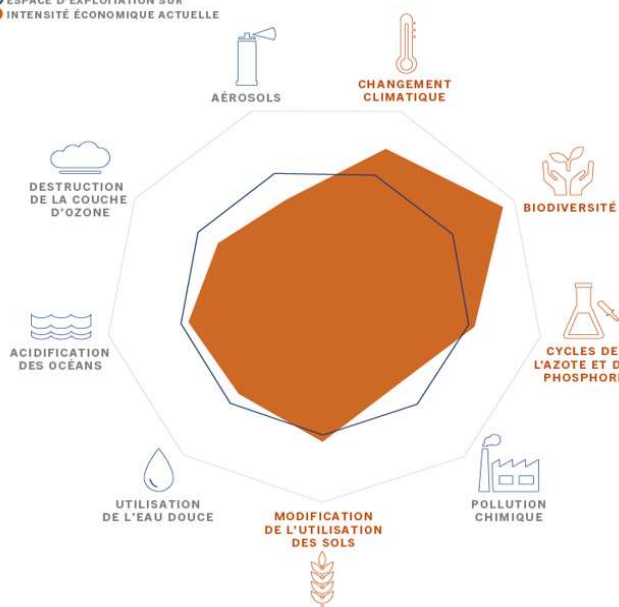
Les auteurs insistent sur la **dimension systémique** des impacts causés par le dépassement des limites planétaires. Ils rappellent aussi que l'**interaction des limites entre elles** ne doit pas être sous-estimée, de même que l'inertie des systèmes naturels : par exemple, même si les émissions mondiales de gaz à effet de serre s'interrompaient demain, la concentration de ces gaz déjà émis dans l'atmosphère pourrait suffire à perturber durablement le climat.

Le modèle identifie les 9 **dimensions les plus critiques pour l'environnement**, qui sont essentielles pour le maintien d'une biosphère stable, une condition nécessaire au développement et à la prospérité de l'espèce humaine.

Le modèle spécifie les seuils respectifs que l'humanité ne doit pas franchir, sous peine de risquer des dommages environnementaux irréversibles, avec des conséquences potentiellement catastrophiques. La zone située à l'intérieur des limites, où les activités humaines peuvent se développer en sécurité, est appelée « espace d'exploitation sûr » (safe operating space).

Pour estimer l'impact de l'activité des entreprises sur ces neuf limites planétaires, Pictet AM recourt à une **analyse de cycle de vie** appliquée aux activités économiques types (16 sous-industries), à partir d'une base de données input-output de l'Université Carnegie Mellon. Nous examinons l'empreinte écologique des industries tout au long de leur chaîne de valeur : de l'extraction des matières premières aux processus de fabrication, en passant par la distribution et le transport, l'utilisation et l'élimination des produits et le recyclage. L'empreinte individuelle des entreprises est ensuite dérivée du poids de chaque sous-industrie dans leur activité.

● ESPACE D'EXPLOITATION SÛR
● INTENSITÉ ÉCONOMIQUE ACTUELLE



Changement climatique

La croissance continue des émissions de gaz à effet de serre accélère le réchauffement climatique, qui menace de changer la répartition mondiale des précipitations, d'élever le niveau des mers et d'augmenter la sévérité des tempêtes

Biodiversité

Perte d'espèces significativement plus élevée que le taux naturel; ce qui expose nos « systèmes de survie » à un grand danger

Cycles de l'azote et du phosphore

La fixation humaine de l'azote a atteint une ampleur sans précédent avec des conséquences négatives importantes (effets sur la santé, eutrophisation, réchauffement climatique et couche d'ozone)

Pollution chimique

Cette limite planétaire n'est pas encore quantifiable, mais d'après le consensus, le niveau de pollution est déjà trop élevé et perturbe la santé et les écosystèmes

Modification de l'utilisation des sols
La transformation des forêts et d'autres habitats naturels pour l'agriculture intensive ou la production industrielle émet des gaz à effet de serre et dégrade les écosystèmes

Utilisation de l'eau douce

L'eau est surexploitée et fortement polluée dans beaucoup de régions du monde, ce qui a des conséquences sévères sur les écosystèmes, la santé humaine et la production économique

Acidification des océans

Les dépôts de composés acides dans les océans réduisent leur capacité d'absorption du CO₂ et affectent fortement les organismes à coquille, et donc l'ensemble de la chaîne alimentaire marine

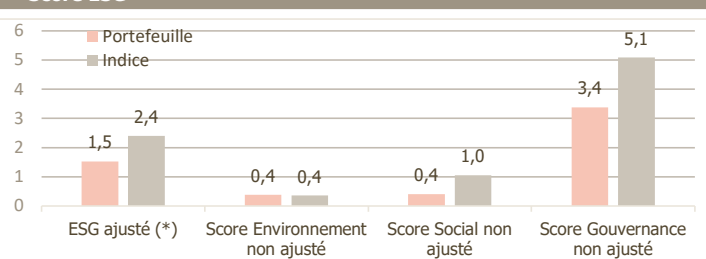
Destruction de la couche d'ozone

Les substances réduisant la couche d'ozone détruisent la couche d'ozone stratosphérique, la plus souvent à l'issue de processus photo-chimiques complexes, ce qui a des conséquences importantes sur la santé des êtres humains et des autres organismes végétaux et animaux

Aérosols

Quantification encore impossible, mais les particules aériennes déjà très nombreuses affectent la santé humaine, le climat et l'écosystème

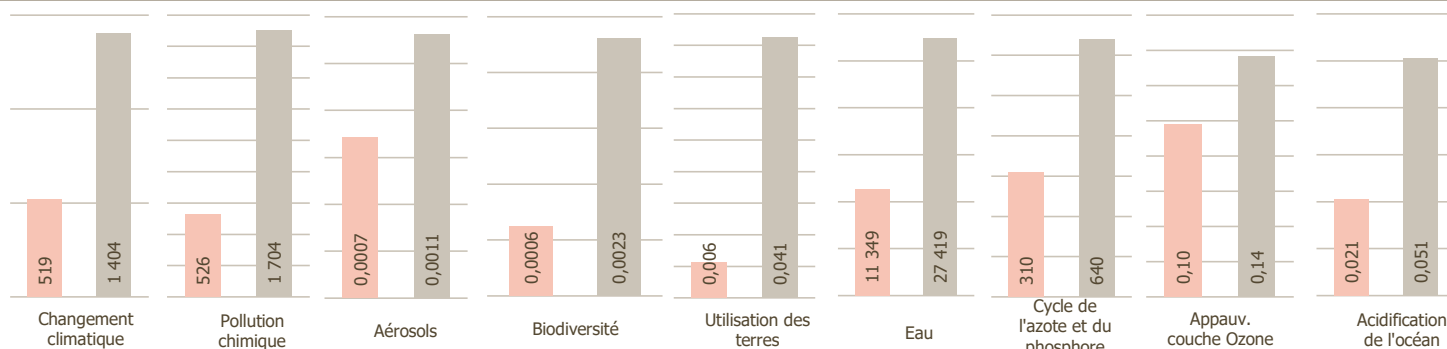
Score ESG



(*) La notation ESG ajustée est un mélange des scores Environnement, Social et Gouvernance et a une valeur entre 0 (meilleure) et 5 (moins bonne). Les entreprises sans données externes disponibles ont le score le plus bas.

m3/mn\$

Impacts sur les limites planétaires du fonds Global Environmental Opportunities versus son indice



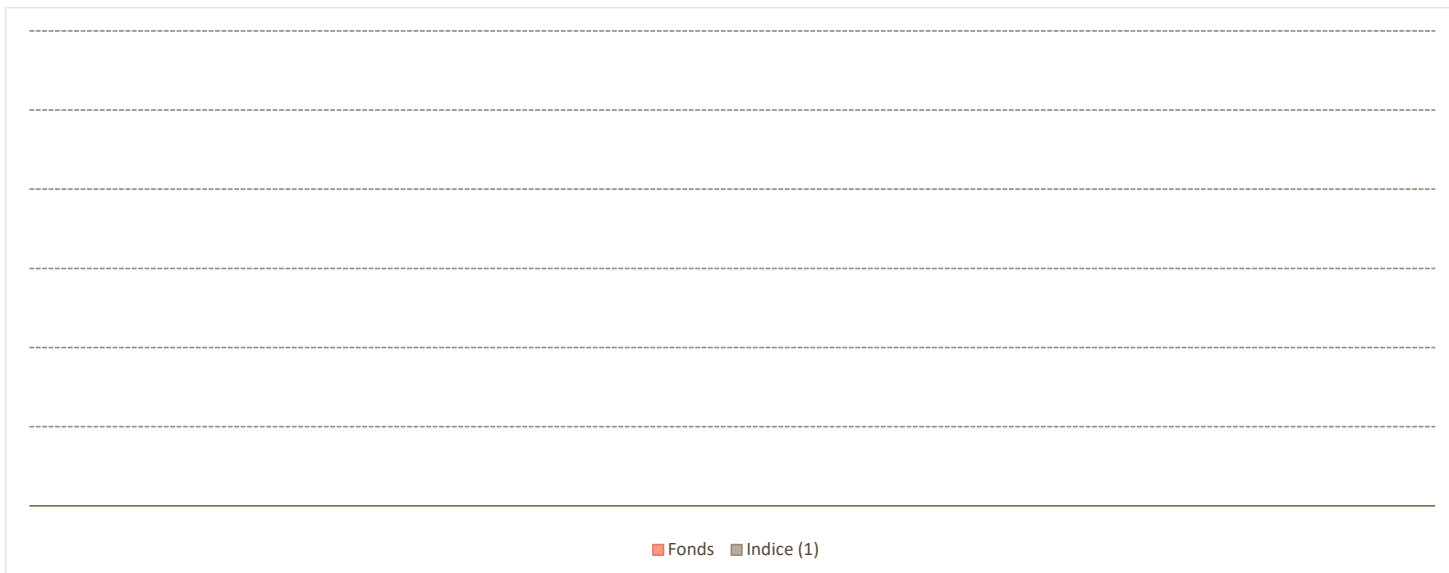
Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.



Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par année civile depuis sa création par rapport à son indice de référence
Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à son indice de référence



(1) Indice de référence : MSCI World (en euros, dividendes réinvestis)

Date de création : 6/5/2022

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.
Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord exprès de l'UFF. Union Financière de France Banque, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Nanterre - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.